



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8202002 - Partie orientale du Massif des Bauges

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8202002

1.3 Appellation du site

Partie orientale du Massif des Bauges

1.4 Date de compilation

30/04/2002

1.5 Date d'actualisation

01/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019808269

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,22472°

Latitude : 45,66944°

2.2 Superficie totale

14486 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	67 %
74	Haute-Savoie	33 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73036	BELLECOMBE-EN-BAUGES
74072	CHEVALINE
73086	CLERY
73101	DOUCY-EN-BAUGES
74104	DOUSSARD
73106	ECOLE
74123	FAVERGES
73120	FRETERIVE
74135	GIEZ
73129	GRESY-SUR-ISERE
73139	JARSY
74147	LATHUILE
73162	MONTAILLEUR



73202	PLANCHERINE
73277	SAINTE-REINE
73270	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
73312	VERRENS-ARVEY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (93%)

Continente (7%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3240 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		2 (0,01 %)		G	D			
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>		128 (0,88 %)		G	A	C	B	B
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		2580 (17,81 %)		G	A	B	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		312 (2,15 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		86 (0,59 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		5 (0,03 %)		G	B	C	A	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		964,77 (6,66 %)		P	B	B	C	C
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		274 (1,89 %)		G	C	C	A	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		49 (0,34 %)		G	B	C	A	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		327 (2,26 %)		G	B	C	B	B
8240 <i>Pavements calcaires</i>	X	113 (0,78 %)		G	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	145 (1 %)		G	C	C	B	C
9130		6651		G	A	C	A	B



Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		(45,91 %)						
9140	Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	148 (1,02 %)		G	A	C	A	B
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	379 (2,62 %)		G	B	C	C	C
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	145 (1 %)	X	G	A	C	B	B
9410	Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	236 (1,63 %)		G	B	C	B	B
9430	Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	47 (0,32 %)	X	G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	G	C	B	B	B
I	1087	Rosalia alpina	p			i	R	G	C	B	B	B
M	1361	Lynx lynx	p	1	5	i	P	M	C	C	B	C
P	1386	Buxbaumia viridis	p			i	R	G	C	B	C	B
P	1534	Potentilla delphinensis	p	3	3	i	P	M	C	C	C	C
P	1604	Eryngium alpinum	p	7	7	i	P	M	C	B	A	B
P	1902	Cypripedium calceolus	p	36	36	i	P	M	C	B	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Rana temporaria				P		X			X	
I		Maculinea arion				R	X				X	
I		Parnassius apollo				R	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	16 %
N16 : Forêts caducifoliées	18 %
N17 : Forêts de résineux	43 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	7 %

Autres caractéristiques du site

Situé au front des massifs alpins, le massif des Bauges constitue un des bastions de la chaîne des massifs subalpins des Alpes du nord françaises qui s'étire de Valence à Thonon-les-Bains. Ceinturé par une population importante (villes d'Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry), il constitue un territoire privilégié de détente, de découverte, ainsi qu'une réserve hydrologique conséquente.

Géologiquement, le massif se compose d'un empilement de couches de terrains sédimentaires d'âge jurassique formant la couverture d'un socle situé plus à l'est (massif de Belledonne). Ces couches de terrain, constituées de roches calcaires et marneuses, se sont initialement déposées à plat, puis ont été secondairement déformées lors des compressions alpines récentes (depuis 20 millions d'années). Du plissement de ces roches et de l'action conjuguée de l'érosion, résulte la géologie actuelle qui détermine fortement le microclimat local, la morphologie des falaises et les secteurs d'implantation des pelouses sèches : en pied de versant sur des éboulis, des cônes de déjection, des écroulements ou des moraines.

Cette partie nord correspond aux hauts sommets du massif des Bauges avec 3 grands types de milieux : alpages, forêts montagnardes, rochers.

Vulnérabilité : Fragilité des milieux ouverts, qui ont tendance à s'embroussailler.

4.2 Qualité et importance

Situé dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges, le site fait partie de la ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) RA16 "Les Bauges" et est concerné en partie par 6 ZNIEFF de type 1 et une ZNIEFF de type 2. Il inclut la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges et les réserves biologiques domaniales du Haut-Chéran et de la Combe d'Ire

Le site de la Combe d'Ire est un lieu d'observation d'une dynamique de forêt sub-naturelle de l'étage montagnard.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	G01.03	Véhicules motorisés		I



M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	25 %
Domaine communal	%
Domaine départemental	5 %
Domaine privé de l'état	25 %

4.5 Documentation

- Document d'objectifs du site n°FR8202002 " Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges " validé le 10/02/05.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	2 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	2 %
29	Réserve biologique	2 %
51	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	40 %
80	Parc naturel régional	97 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	RBD du Haut-Chéran (73) et de la Combe d'Ire (74)	+	2%
51	Les Bauges	*	40%
80	Massif des Bauges	*	97%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Bauges

Adresse : Maison du Parc 73630 LE CHATELARD

Courriel : info@parcdesbauges.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8202002
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0151787/2005-document-d-objectifs-natura-2000-partie-orientale-du-massif-des-bauges-fr8202002-fr8212005

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

- Document d'objectifs validé le 10/02/05.
- Plans de gestion pour les Réserves biologiques domaniales du Haut-Chéran et de la Combe d'Ire.

MESURES DE PROTECTION, D'AMENAGEMENT, DE GESTION, DE RESTAURATION :

- Traitement sylvicole : aucune coupe prévue dans la réserve biologique domaniale de la Combe d'Ire. Laisser se poursuivre l'évolution sub-naturelle des peuplements.
- Mesures particulières :
 - Gestion de la faune (ongulés) dans le cadre de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges.
 - Maintien des milieux ouverts et traitement des lisières, avec éventuellement la relance d'un alpagisme contrôlé.
 - Sauvegarde des éléments les plus remarquables de la flore : recensement puis protection par des interventions ponctuelles par élimination des ligneux concurrents.
 - Poursuite des études floristiques
 - Fermeture de la pêche sur le tronçon adjacent de l'Ire.
 - Sauvegarde de l'évolution naturelle des peuplements forestiers avec suivi de leur dynamique.